FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

PROCES-VERBAL DU

COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE REGIONALE ILE-DE-FRANCE DE RUGBY

DU LUNDI 18 MAI 2020

En visioconférence

Validé lors du Comité Directeur du 8 juin 2020

COMITE DIRECTEUR :

Membres élus

Présents :
Thierry ALLIESSE, Marie-Christine ARNALDI, Jérôme BOUSQUET, Bruno CHETOUANE, Thierry CHEVALIER, Alain COLLAS, Michel DESFRERES, Véronique DUBOIS VINCENT, Jean-Loup DUJARDIN, Claire ESCALET, Sophie FIEF, Marie-Chantal GAY, Pascal GIRAUD, Florian GRILL, Marianne GRUEL, Bernard JACQUES, Elisabeth KARIOTAKIS, Marc-Henri KUGLER, Laurent LAGUERRE, Sabine LARCHER, José MACHADO, Peter MACNAUGHTON, Jean-Charles MASCETTI, Jean-François MICHELON, Jean-Luc PUSSACQ, Jean-Claude SKRELA, Gaëlle TELLO, Henri TOMAS, Paul TREMSAL.

Excusés :
Sophie ANDREU, Nicolas BARSALOU, Franck BOUCHER, Stéphanie CHANAUD, Alain DENETRE, Sébastien DHOM, Didier GENINASCA, Stéphanie LOYER, Valérie PHILIPPE, Michel RUMEAU, Alain TRONQUET.

Membres de droit

Présents :
Jean-Louis BIASIN (75), Paul FERA (93), Jean-Claude GRECO (92), Jean-Claude MARTINEZ (94).

Excusés :
Gilbert DERUS (95), Thierry DESRUES (77), Patrick GUYMARD (91), Armand PERIE (78).

INVITES :

Présents :
Sylvain BERNARD, Franck CIBOIS, Francis JOUBERTON, Jean PONLEVE.

Excusé :
Christophe RENAULD, Jean-Daniel SIMONET.

Le lundi 18 mai 2020, à 19h00, les membres du Comité Directeur se sont réunis en visioconférence, sur convocation écrite faite par le Président en date du 11 mai 2020.

Le quorum étant atteint, 33 sur 48 présents pour le Comité Directeur, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Accueil du Président
2. Validation du PV du Comité Directeur du 24 février 2020
3. Actualités fédérales (dont compte-rendu du Comité Directeur de la FFR du 15 mai)
4. Actualités régionales (dont organisation de la LIFR après 11 mai)
5. Questions diverses

La réunion débute à 19 heures sous la Présidence de Florian GRILL.

I. ACCUEIL DU PRÉSIDENT

Florian GRILL remercie de leur présence les membres du Comité Directeur et espère que tout le monde va bien.

Il espère qu'un retour sur les terrains de rugby sera possible le plus vite possible afin de se voir et partager du temps ensemble.

Il propose d'aborder l'ordre du jour.

II. VALIDATION DU PV DU COMITE DIRECTEUR DU 24 FEVRIER 2020

Florian GRILL présente le procès-verbal du Comité Directeur du 24 février et le soumet à l'approbation des membres du Comité Directeur.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité moins une abstention (José MACHADO).

Jean-Loup DUJARDIN rappelle son intervention lors de l'Assemblée Générale Ffinancière du 16 décembre 2019 concernant le budget et la réponse du Trésorier Général par rapport à la mise à disposition du grand livre.

Florian GRILL précise que le grand livre est à la disposition de l'ensemble des élus de la LIFR en consultation au siège de la Ligue.

III. ACTUALITES FEDERALES

1 – Comité Directeur de la FFR du 15 mai

Florian GRILL présente un compte-rendu des principaux points abordés lors du Comité Directeur de la Fédération Française de Rugby du 15 mai.

- Plan de relance
 Il y aura un vote lors de l'Assemblée Générale du mois de juillet prochain afin de valider la suspension des prélèvements aux clubs à compter du 1er avril pour la saison en cours et pour l'ensemble de la saison 2020/2021 (soit un an et ¼).
 Il précise que la LIFR a anticipé la décision dans les comptes clubs pour favoriser la trésorerie des clubs sur cette fin de saison.

- Estimation d'un résultat de la FFR pour la saison 2019/2020 de – 7,7 millions d'euros
- Bernard Laporte a annoncé la possible signature de CVC en mai.

Thierry CHEVALIER présente les modifications des Règlements Généraux validées par le Comité Directeur de la FFR :

- Modification sur les rassemblements
 - ⇨ Les rassemblements seront autorisés en seniors de la 4ème Série à la Fédérale 3 y compris pour les réserves.
- Doubles licences
 - ⇨ Plus de limitation d'âge, ils sont donc possibles en seniors.
 - ⇨ Possible de renouveler une double licence 4 fois de suite.
 - ⇨ Possibilité de faire une double licence avec son ancien club si le joueur a muté.
 - ⇨ Possible de le faire entre clubs au même niveau sauf si deux équipes sont dans la même poule.
- Joueurs qui peuvent doubler entre une et réserve
 - ⇨ Possible de participer à 3 mi-temps pleine peu importe l'ordre en équipe réserve ou première.
- Matchs reportés
 - ⇨ Un joueur qui s'affilie en février pourra participer au match en mars même si celui-ci était prévu en janvier.
- Obligations en Fédérale 2
 - ⇨ Les rassemblements seront possibles au niveau des équipes jeunes comme en Fédérale 3.
- Refonte de la licence rugby loisir en intégrant le rugby à 5
 - ⇨ Fusion sous la licence Rugby loisir
 - Avec plaquage adapté
 - Sans plaquage (beach et rugby à 5) pour les garçons à partir de 14 ans et les filles à partir de 15 ans
 - Le certificat médical sera demandé lors de la 1ère affiliation et sera valable 3 ans
 - Il y aura obligation d'avoir un éducateur avec un Brevet Fédéral.
- Renoncement aux droits acquis
 - ⇨ On peut renoncer plusieurs saisons de suite et participer au Championnat de France et aux phases finales régionales.
- Renouvellement des licences par les clubs
 - ⇨ Les clubs pourront valider aux-mêmes les renouvellements des licences des joueurs et dirigeants à l'exception des licences suivantes :
 - Arbitres, entraineurs, soigneurs
 - Joueurs étrangers
 - Mutations
 - Nouvelles affiliations

Florian GRILL insiste sur responsabilité des clubs et il faudra bien leur expliquer.

Marie-Christine ARNALDI demande qu'elle est la différence entre un rassemblement et une coopération.

Thierry CHEVALIER propose de lui transmettre ultérieurement la réponse étant donné qu'il s'agit d'un point très technique. A la demande de Jean-Loup DUJARDIN, les autres membres du Comité Directeur seront mis en copie de la réponse.

José MACHADO demande si un certificat médical sera nécessaire la saison prochaine pour le renouvellement des licences « nouvelle pratique ».

Thierry CHEVALIER va regarder le texte définitif qui vient de paraître et lui apportera la réponse au plus vite.

Thierry CHEVALIER présente l'organisation des compétitions fédérales pour la saison prochaine et les hypothèses reprises :

- ⇨ Poules et calendriers publiés
- ⇨ Scenario encore hypothétique.
- ⇨ Première journée 6 septembre en Elite 1 féminine et le 13 septembre pour les autres
- ⇨ Pas de changements sur le nombre de clubs d'Ile-de-France qualifiés dans les championnats de France ni pour le nombre de clubs franciliens promus en Fédérale 3.

Laurent LAGUERRE fait remarquer qu'il faut faire attention aux décisions des villes par rapport à l'ouverture des installations sportives.

Thierry CHEVALIER présente le plan de reprise des activités physiques :

- ⇨ Communication du plan de reprise en 6 étapes
- ⇨ Nomination d'un COVID Manager dans chaque Ligue :
 - Pour répondre aux questions des clubs et collectivités
 - Pour tenir des tableaux de bord.
 - Il n'aura pas autorité pour valider ou invalider reprise des clubs dans le respect des consignes.
- ⇨ Nomination d'un COVID Manager dans chaque Comité Départemental
 - La nomination est à faire cette semaine : idéalement mercredi (jeudi férié)
- ⇨ Nomination un Covid Manager dans chaque club qui devra veiller au respect des consignes

Francis JOUBERTON précise qu'à la Direction Technique National, il n'est pas souhaitable qu'un CTC assume cette charge au niveau des départements.

Paul TREMSAL et Jean-Loup DUJARDIN précisent qu'au niveau de leur club ils vont nommer un COVID Manager avec des correspondant au niveau de chaque équipe.

Thierry ALLIESSE pense que le titre de « manager » est un peu ambigu.

IV – ACTUALITES REGIONALES

1 - Télétravail et chômage partiel des équipes

Florian GRILL signale que l'ensemble des collaboarteurs de la ligue (salariés administratifs, CTC et autres cadres sportifs) ont été mis en télétravail.

Il n'y a pas eu recours dans un premier temps au chômage partiel et il a été effectué une redistribution des tâches de chacun. La mise en place du chômage partiel s'est faite de manière ad hoc selon les personnes depuis quelques jours avec maintien du salaire net pour chaque salarié.

2 - Compétitions 2020/2021.

Thierry CHEVALIER signale qu'un travail est mené avec 3 hypothèses pour la reprise des compétitions :

- Une dernier week-end de septembre / début octobre ;
- Une à la Toussaint ;
- Une en janvier.

Il précise que le projet final sera présenté lors du Comité Directeur de juin.

3 - Actions suivies avec les clubs pendant le confinement

Florian GRILL présente les actions menées pendant le confinement :

- Au niveau des élus sur :
 - Des appels aux clubs ;
 - Le dossier ANS ;
 - Les POS des Comités Départementaux :
 - 7 sur 8 ont été transmis à la FFR.
 - La LIFR est en avance sur ce dossier par rapport aux autres ligues.
 - Le dossier des aides aux Sections Sportives Rugby :
 - 15 dossiers transmis à la FFR versus 12 l'année dernière.
 - Le dossier des « Ambassadeurs » :
 - 10 dossiers finalisés avec acompte de la part de la LIFR.
 - Le Kit Rugby au Cœur.
- Focus de l'Equipe Technique de Ligue en lien avec les élus sur :
 - La Semaine Nationale des écoles de rugby :
 - 100% des clubs franciliens inscrits.
 - L'organisation de l'UF3 en digital.
 - Les Suivis pédagogiques.
 - Les diagnostics clubs et le cas échéant travail sur le plan stratégique quand souhaité :
 - Les premiers diagnostics ont été envoyés aux CD cette semaine.
 - La labellisation des écoles de rugby.

Florian GRILL propose, à la demande de Jean-Claude GRECO, de faire un retour des Comités Départementaux sur la réforme des CTC.

Jean-Claude GRECO signale que cette semaine certains diagnostics des clubs ont été envoyés dans les Comités Départementaux.

Il précise que sur le travail des POS des clubs, la LIFR a volontairement suivi le même plan que le POS Ligue et le POS des CD.

Il confirme que les CTL doivent tenir au courant les Comités Départementaux des travaux menés par les CTC.

Pascal GIRAUD signale que la consolidation des formations part cette semaine à destination des Comités Départementaux.

Jean Loup DUJARDIN rappelle que lors du dernier Comité Directeur il avait été précisé que le CTC était là pour aider les clubs, à analyser et diagnostiquer. Il précise qu'un très bon diagnostic a été réalisé, mais a été un peu surpris quand le CTC lui a demandé le POS du club.

Florian GRILL rappelle que le club est bien sûr indépendant. Le CTC doit recommander aux clubs de travailler le POS en co-construction ce qui est utile, mais ce n'est bien sûr pas une obligation.

4 - Actions de communications pendant le confinement

Florian GRILL présente les actions de communication menées pendant le confinement :

- Quiz du Rugby francilien avec 3 questions par jour.
- Concours de dessins des écoles de rugby :
 - Près de 400 dessins.
 - Album du confinement remis aux participants grace au partenariat avec Bamboo.
- Archives du CIFR et dessins de Michel RUMEAU.
- 35 vidéos des CTC utilisables par les éducateurs.
- Code de la route en ligne gratuit pour les plus de 15 ans avec une auto école parisienne :
 - Plus de 200 inscrits.
 - Projet repris par la FFR.

José MACHADO signale qu'il n'est pas satisfait des pratiques commerciales de cette auto école qui a spammé les licenciés de son club sur Facebook en s'ingérant dans la communication du club.

Florian GRILL prend note et fera remonter.

José MACHADO demande s'il est possible d'avoir des informations sur le partenariat avec la société Bamboo.

Florian GRILL rappelle que la priorité de la LIFR c'est la relance des licenciés. Le partenariat avec Bamboo nous coute zéro, on paye juste l'impression des documents. Bamboo a offert toutes les créations et les visuels. Le coût global est de 30 K euros TTC pour la LIFR.

Il présente la communication envoyée aux clubs avec les visuels :

« La LIFR lance un kit « Booster EDR », remis gratuitement à chaque club pour les aider à recruter et fidéliser les enfants

Lutter contre la baisse des licenciés, et en particulier à l'Ecole de Rugby, est la priorité pour la LIFR. Ainsi la Ligue a tenu à préparer l'avenir en créant, malgré le confinement, un kit « Booster EDR » complémentaire à la Semaine nationale des EDR.

Remis gratuitement à chaque club qui souhaite organiser une initiation découverte, ce kit comprend 5 supports réalisés en partenariat avec les éditions BAMBOO, éditrices de la BD « Les Rugbymen » bien connue des enfants et qui doit aider à les séduire :

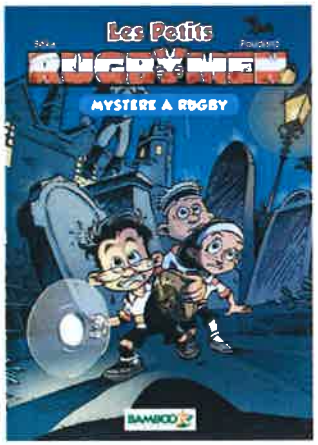


10 affiches personnalisables pour annoncer l'initiation gratuite à diffuser chez les commerçants de la ville ou dans les écoles.





500 invitations personnalisables pour que les enfants de l'EDR puissent inviter leurs meilleurs amis à l'école ou près de chez eux à venir participer.



10 romans « petits rugbymen » pour récompenser les enfants de l'EDR qui auront invité le plus d'amis à la journée découverte.



1200 autocollants déclinés en 12 thèmes (100 par thème) qui soulignent certaines spécificités ou valeurs du rugby. Ils pourront être distribués lors de l'initiation ou tout au long de la saison, un peu comme des « bons points » pour récompenser les enfants qui progressent sur des principes chers au rugby : le respect et l'humilité, la solidarité, la loyauté, la persévérance, le plaisir et l'apprentissage, l'amitié, l'esprit d'équipe, le sens de la fête, la santé mais aussi le rugby de mouvement, l'arbitrage ou le plaquage ! Ces autocollants viendront égayer les agendas ou cahiers d'école ainsi faire la promotion du rugby de manière souriante.



3 affiches qui reprennent les 12 autocollants « bons points » pour donner envie aux enfants de les collectionner et les fidéliser au sein de l'Ecole de Rugby.

Pour en bénéficier, les clubs ont simplement à adresser un mail à la LIFR, via l'adresse communication@idfrugby.fr, pour l'informer de la date à laquelle il souhaite réceptionner ce kit. Une dotation supplémentaire sera attribuée aux clubs qui se sont inscrits dans le dispositif « 60 Ambassadeurs scolaires » de la LIFR. Leur Ambassadeur pourra bénéficier de :

- **1800 autocollants** (150 exemplaires pour chacun des 12 thèmes) afin de doter 5 classes avec 30 exemplaires de chaque autocollant qui pourront être remis par les professeurs des écoles.
- **5 affiches** reprenant les 12 autocollants pour les afficher dans les classes.
- **25 romans « les Rugbymen »** que les professeurs des écoles pourront utiliser avec leurs élèves.

Avec la Semaine Nationale des Ecoles de Rugby (du 12 au 20 septembre 2020), les clubs auront ainsi l'opportunité de réaliser deux grandes opérations de promotion la saison prochaine ! »

5 - Actions pour aider à la reprise après le confinement et soutenir le nombre de licenciés ou leur fidélisation

Florian GRILL présente les actions prévues pour aider à la reprise après le confinement, à savoir :

- Kit Booster EDR gratuit

José MACHADO demande si ce projet n'est pas redondant avec la semaine nationale des écoles de rugby et souhaite connaitre la valorisation du partenariat de la part de Bamboo.

Florian GRILL précise que ce projet est complémentaire de celui de la FFR et a pour objectif de donner aux clubs des outils pour communiquer afin d'endiguer la baisse des effectifs. Concernant le coût est lié à la fabrication des produits. Bamboo a offert les créations et le droit des visuels.

Jean Loup DUJARDIN pense que l'opération est très intéressante et productive. Elle complète en effet la semaine nationale des écoles de rugby et permet pour les clubs d'avoir un plan B. Il serait toutefois intéressant pour un prochain comité directeur d'estimer la valorisation de l'apport de Bamboo si la LIFR avait du payer pour les créations et la mise à disposition des visuels.

Elisabeth KARIOTAKIS confirme que ce partenariat est gagnant/gagnant pour Bamboo et la LIFR.

Alain COLLAS rappelle que cette opération était prévue et budgétée dans le cadre du mois des écoles de rugby en juin.

Florian GRILL explique les autres actions du plan prévu pour la rentrée sportive avec notamment :

- Les supports complémentaires gratuits pour le plan Ambassadeurs scolaires.
- L'album du confinement gratuit pour les enfants qui ont participé au concours de dessin.
- Le Kakemono Gratuit pour les forums des associations



- Le Film « n'aie pas peur maman »... pour la fête des mères.

Bruno CHETOUANE précise que le film est utilisable pour les forums, dans les écoles qui font les cycles rugby. Il peut aussi être utilisé pour les Ambassadeurs Scolaires.

Florian GRILL remercie toutes et ceux qui ont contribué à la réalisation de ce film et en particulier à Marc Antoine BOIS et Sabine LARCHER. Il invite l'ensemble de élus à ne pas hésiter à en faire la promotion à sa sortie pour la fête des mères.

Sabine LARCHER fait part du travail mené dans le cadre de la réalisation de ce film.

6 - Envoi de l'auto évaluation du Plan stratégique (POS) LIFR autour des 16 chantiers à la FFR

Thierry CHEVALIER rappelle que le POS de la LIFR a une partie fixe et une partie variable autour de la réalisation des 16 chantiers avec des objectifs pour chaque chantier. L'enjeu est de 196 K€ si on a 100% du variable.

Florian GRILL précise que la synthèse sur chaque objectif a été réalisée et on attend le verdict de la commission des Territoires.

Jean-Claude MARTINEZ signale que les Comités Départementaux ont reçu récemment un courrier de la FFR concernant la subvention 2020/2021. Il est précisé une aide de 1500 euros pour le PAD dans ce courrier. Quelle est le rapport par rapport au POS des Comités Départementaux sachant que la partie variable représente 17% du fixe. Même si il y a une augmentation de la subvention 9,6 à 13,6 K dans le cas du Val de Marne.

Peter MACNAUGHTON, membre de la commission des Territoires, précise que la subvention comprend 3 parties :

- Une partie fixe de 5,6 K euros
- Une partie variable pas encore basée sur les POS car seulement 50 POS sur 100 rendus (En Ile-de-France 7 POS sur 8 ont été envoyés à la FFR)
- Une troisième partie avec le PAD : Plan d'Action Département sur le scolaire. Finalement donnée cette année à tous sans contrepartie, mais qui sera réservé la saison prochaine aux seuls départements qui auront fait un PAD UGSEL et USEP.

7 - Evolution formation pour accompagner COVID

Pascal GIRAUD remercie l'Equipe Technique de Ligue pour le travail mené sur la formation avec :

- Un travail en visioconférence
- L'organisation de la certification à distance

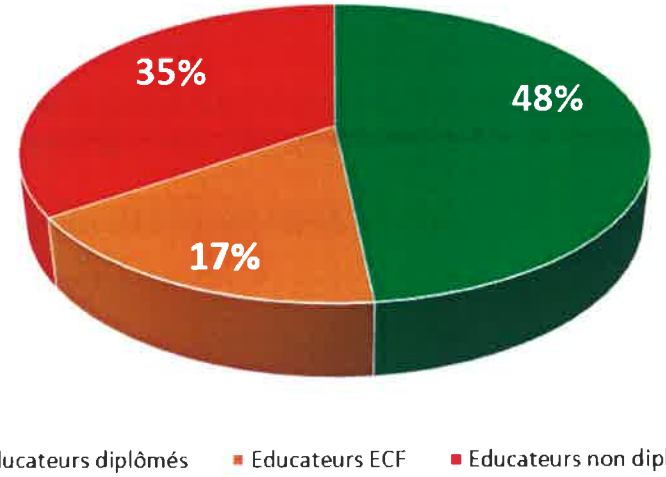
Il précise que l'objectif est d'arriver à 25% en distanciel à terme.

Il rappelle l'objectif de la LIFR : Augmenter le nombre de licenciés en passant d'une durée moyenne de « 2 ans et 3 mois » à « 3 ans ». Pour cela, il faut passer de 48% à 80% d'éducateurs formés avec BF en poche.

Florian GRILL présente une analyse réalisée par les CTC pour chaque club afin de connaitre le nombre d'éducateurs diplômés, en cours de formation et non diplomés où l'on voit que seulement 48% des éducateurs ont un BF en poche (ce qui serait toutefois mieux que la moyenne nationale qui serait à 30%).

BASSIN			Educateurs diplômés	% Educateurs diplômés	Educateurs ECF	% Educateurs ECF	Educateurs non diplômés	% Educateurs non diplômés	Total
BASSIN 1	95	Florian ROSELLI	100	52%	38	20%	55	28%	193
BASSIN 2	Nord Sud 78	Guillaume LACHAIZE	112	47%	31	13%	96	40%	239
BASSIN 3	Ouest Est 78	Nicolas GIRAUD	80	44%	30	16%	73	40%	182
BASSIN 4	Sud 91	Julien LECOMTE	75	35%	33	15%	107	50%	215
BASSIN 5	Nord 91	Antoine GOMEZ	77	37%	27	13%	105	50%	209
BASSIN 6	Sud 77	Mickael RICHET	60	39%	26	17%	66	43%	152
BASSIN 7	Nord 77	Maximiliano COCETTA	87	54%	22	14%	53	33%	162
BASSIN 8	93	Malick TCHA-TCHIBARA	60	45%	27	20%	46	35%	133
BASSIN 9	93	Hedi KARAA	67	55%	25	20%	30	25%	122
BASSIN 10	Nord 92	Arnaud PEYRETOUT	117	67%	33	19%	25	14%	175
BASSIN 11	Sud 92	Aurélien BOUTHIER	67	53%	20	16%	39	31%	126
BASSIN 12	94	André ADOPO	114	52%	40	18%	65	30%	219
BASSIN 13	75	Pierre AMESTOY	108	55%	44	22%	44	22%	196
TOTAL			1124		396		804		2323
%			48%		17%		35%		
			65%						

Potentiel d'éducateur/entraîneur
LIFR 2019/2020



José MACHADO demande comment sont comptabilisés les éducateurs diplômes non recyclés.

Francis JOUBERTON précise que les éducateurs non recyclés sont considérés comme non diplômés dans Oval-e.

Pascal GIRAUD propose afin d'inciter les clubs et les éducateurs à se former plus vite à :

- Assouplir les formations (lieux, dates etc...)
- Effectuer des Economies sur la logistique qui permet de baisser les coûts
- Mettre en place un prix incitatif avec un nouveau coût pour la formation en passant de 450 euros actuellement sur 3 ans à :
 - 290 euros si fait en 1 an (- 36% pour le club si son éducateur fait la formation en 1 an)
 - +80 euros si fait en 2 ans
 - +80 euros si fait en 3 ans.

Il précise que l'objectif de cette proposition est d'amener un maximum de stagiaire à se former dès la première année, en prenant en compte que cela représente une économie pour le club si la formation est bouclée en 1 an.

Jean-Loup DUJARDIN confirme que c'est une excellente initiative et peut inciter les éducateurs à se former. On note aussi qu'il y a des zones plus ou moins pourvues.

Laurent LAGUERRE demande si la date d'inscription fin août reste d'actualité. En effet, les étudiants qui pourraient être aptes à les suivre, ne sont pas forcément rentrés.

Pascal GIRAUD rappelle que la première date d'inscription est pour les ECF. Pour les écoles de rugby, c'est déjà possible de s'inscrire jusque fin septembre.

Laurent LAGUERRE précise que d'avoir utilisé la visioconférence a été une bonne idée.

Florian GRILL confirme que l'utilisation de la visioconférence est un enjeux de développement à l'avenir.

Il soumet la proposition du nouveau tarif au vote.

Le Comité Directeur approuve cette proposition à l'unanimité moins une abstention (José MACHADO)

José MACHADO précise que son abstention est du fait qu'il ne comprend d'où sortent les 290 euros.

Florian GRILL rappelle le raisonnement qui permet d'aboutir à cette proposition avec le travail d'optimisation des coûts réalisé par les équipes de Pascal Giraud (négociations à la baisse des coûts de locations, repas…)

Elisabeth KARIOTAKIS précise qu'avec les CTC, on aura un peu moins d'intervenants extérieurs. D'autre part, il faut prendre en compte qu'on a des coûts de location que la province n'a pas toujours.

Alain COLLAS rappelle que dans les coûts rentrent de plus en plus les coûts de location, visioconférence, matériel etc…

Véronique DUBOIS VINCENT pense que cela clarifie la présentation versus les autres ligues.

Alain COLLAS rappelle qu'on est obligé de proposer la formation sur 3 ans car la durée du livret de formation est de 3 ans.

José MACHADO s'interroge sur le fait qu'étant donné que les CTC sont financés au niveau salaire par la FFR, on arrive à faire baisser ce coût de 450 euros.

Alain COLLAS précise que nous payons les frais des CTC et qu'il faut intégrer les suivis pédagogiques.

Paul TREMSAL n'est pas certain qu'il y a une certaine élasticité entre le prix et la fréquentation. Est-ce qu'en baissant plus, y aurait-il beaucoup plus d'éducateurs formés ? pas sûr !

José MACHADO estime qu'il n'est pas normal que le même diplôme n'ait pas le même coût sur l'ensemble du territoire national.

Florian GRILL est tout à fait d'accord avec ce raisonnement. Il précise que cela fait 3 ans qu'il demande au Trésorier de la FFR le tableau comparatif de facturation des Ligues.

Il estime que la LIFR est très compétitive par rapport aux autres Ligues car on facture 0 euro par licencié sur ce point nous serions une exception. Raison pour laquelle il faudrait avoir le détail de toutes les facturations pour pouvoir comparer (formation, prix par licencié…).

8 - Evolution organisation M14 pour garantir sécurité des enfants et équilibre compétitions

Elisabeth KARIOTAKIS présente une proposition afin de :

- Ne pas avoir un calendrier fou en M14 avec trop de matchs pour les gamins qui joueraient à la fois :
 - Le super challenge
 - Les challenge régional qualificatif pour le challenge fédéral
- Ne pas déséquilibrer le challenge régional avec des joueurs qui reviennent du Super Challenge et font gagner les matchs !

La solution consiste à mettre en place un nouveau règlement qui fixerait comme principe qu'un gamin qui a joué 3 rencontres en Super Challenge avec comme date butoir à la 7ème rencontre de super challenge ne peut plus jouer en phase qualificative du Challenge régional en s'inspirant du règlement jeunes.

Paul TREMSAL est d'accord de l'idée, mais se demande si la proposition n'existe pas ?

Elisabeth KARIOTAKIS rappelle qu'à date les gamins pouvaient tout jouer ce qui la questionne du point de vue sécurité des pratiquants et équilibre dans les compétitions.

Jean François MICHELON est d'accord sur le principe mais avons-nous un chiffre, une simulation : combien de joueurs cela pourrait-il concerner ?

Elisabeth KARIOTAKIS précise que s'agissant du Racing pas de soucis cette saison. Il n'y a pas de chiffre global aujourd'hui. Il faut avoir une discussion en amont avec les clubs concernés. C'est bien d'avoir un règlement qui clarifie mais il faudra quand même en parler en amont car le mieux serait que le problème ne se pose pas.

Jean Claude SKRELA signale qu'à la fin de l'année les gamins peuvent bien revenir dans leur club si le club en double licence ne veut pas le garder.

Elisabeth KARIOTAKIS précise qu'on limite juste le gamin qui joue beaucoup de matchs en Super Challenge. On est là pour faire une belle fête.

Thierry ALLIESSE pense que la mesure est juste.

Jean-Louis BIASIN demande comment cela se passe dans les autres Ligues ?

Elisabeth KARIOTAKIS précise que dans les autres ligues, il n'y a pas de rencontres régionales. Notre territoire est différent : 17 000 km².

Jean-Loup DUJARDIN pense qu'il faudrait affiner la réflexion. L'Idée est excellente pour ne pas pénaliser les petites équipes mais ne pas non plus pénaliser les autres équipes. Pourquoi ne pas faire un vote en juin après qu'Elisabeth ait fait le tour des clubs concernés

Bruno CHETOUANE suggère en effet de faire un point avec les membres de la commission des écoles de rugby.

Florian GRILL propose de reporter le vote sur cette proposition au Comité Directeur du mois de juin.

9 - Point avancement dossier Académie Pôle Espoir APE Seine St Denis Lycée Voillaume

Florian GRILL signale qu'un nouveau bénévole du club du Plateau Briard (94) , Pierre SALLENAVE, a intégré la LIFR pour travailler sur ce projet. Il est l'ex DG de l'Agence Nationale Rénovation urbaine. C'est un gros soutien pour développer le réseau scolaire et QPV.

Pascal GIRAUD rappelle le contexte du scolaire pour la LIFR qui créé un environnement favorable :

- Travail de fond sur le scolaire par Pascal et Marie Chantal pour recréer du lien depuis 3 ans
- Echanges réguliers et invitations dans le cadre des partenariats Racing et Stade Français Paris qui aident beaucoup !
- Soutien actif aux sections et associations sportives
- Lancement du plan 60 Ambassadeurs scolaires qui nous aide à nous rapprocher de l'USEP et UGSEL
- On connaît plus les acteurs et on échange de mieux en mieux

Il fait un point sur les étapes pour l'APE du Lycée Voillaume :

- Gros dossier ppt rédigé par Francis JOUBERTON pour la LIFR sur la pertinence d'une APE dans le 93

- Accord FFR sur APE 93 la semaine dernière suite à relances de Francis et Florian
- Mail Florian à Jean-Marc SERFATY IA EPS pour le solliciter en urgence car la rentrée est imminente.
- Francis JOUBERTON est en contact aussi avec :
 - Denis CAHENZLI, Président Aulnay
 - Le proviseur de l'établissement
- Pierre SALLENAVE a également obtenu soutien du Préfet

En conclusion, les planètes sont alignées dans un contexte favorable (l'internat est neuf, les acteurs motivés...) et Francis JOUBERTON attend le retour du proviseur qui doit échanger avec l'équipe pédagogique.

Jean François MICHELON demande si des filles sont prévues dans cet APE ?

Francis JOUBERTON précise que pour la première année il n'y aura que des filles et par la suite l'objectif est d'intégrer des garçons.

10 - Statuts et RI des CD

Thierry CHEVALIER rappelle **que** les nouveaux Statuts types et Règlement Intérieur type ont été envoyés aux Comités Départementaux par la FFR. Ils doivent être adaptés pour partie avec les quelques articles amendables.
Il attire l'attention des Comités Départementaux sur le fait qu'ils doivent les faire valider **en Assemblée Générale Extraordinaire** avant leur~~a~~ prochaine Assemblée Générale élective et qu'auparavant ils doivent les envoyer à la FFR pour avis et mettre en copie le Secrétaire Général de la LIFR.

11 - Assemblée Générale Ordinaire de la LIFR

Thierry CHEVALIER rappelle que la LIFR doit tenir en fin de saison son Assemblée Générale annuelle. Elle aura lieu le Samedi 27 juin sous forme dématérialisée.

D'autre part, il informe les membres du Comité Directeur que la réunion du Bureau de la LIFR prévue le lundi 8 juin est transformée en réunion du Comité D~~d~~irecteur pour soumettre le budget prévisionnel de la saison 2020/2021 **ainsi que l'ordre du jour de l'AGO.**

V – QUESTIONS DIVERSES

Thierry CHEVALIER signale que le Comité Directeur de la FFR a validé l'affiliation de 2 nouveaux clubs franciliens :

- RACING CLUB ASNIEROIS
- ILE DE FRANCE POLICE RUGBY DITE "LES BABAZZFRANCILIENS"

Jean-François MICHELON demande si le club d'Asnières aura un terrain ?

Florian GRILL précise que c'est une obligation de disposer d'un terrain ou de créneaux pour s'affilier à la FFR.

Jean-Claude GRECO confirme qu'il disposera~~ont~~ d'un terrain d'athlétisme avec un accès limité ou ils pourront accueillir que des enfants de moins de 12 ans. Cela explique pourquoi le club va passer une convention avec le club voiisin de Gennevilliers. Le Comité Départemental sera co-signataire de ce document.

Jean-Loup DUJARDIN remercie Florian GRILL sur son intervention en Comité Directeur de la FFR au sujet du club d'Asnières et confirme qu'il est prévu une réunion entre les présidents des clubs d'Asnières et de Gennevilliers.

Question de :

- **Laurent LAGUERRE :**
 - Quand va démarrer le championnat régional à la rentrée ?
 - **Thierry ALLIESSE** signale qu'il faut attendre un retour des autorités et de la FFR. Le Premier Ministre doit faire des annonces le 2 juin et on décidera en fonction.

- **José MACHADO :**
 - Est il possible d'avoir des précisions sur la convention avec le Secours Populaire ?
 - **Florian GRILL** précise qu'on essaie de le signer depuis plusieurs mois. L'idée est de permettre à la famille de jeunes des QPV (Quartiers Prioritaires de la Ville) de ne payer la licence que 30 euros. Le solde pris en charge par le Secours Populaire si la famille adhère au Secours Populaire avec conditions de ressources (non imposable, habitation dans un QPV,)
 - **Véronique DUBOIS VINCENT** demande si cette convention est prévue sur plus d'un an.
 - **Florian GRILL** confirme qu'elle n'est pour le moment valable qu'un an.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h20.

Fait à Paris, le 18 mai 2020.

Le Président	Le Secrétaire Général
Florian GRILL	Thierry CHEVALIER